

ASSOCIATION SUISSE  
DES FIBROMYALGIQUES  
Yverdon-les-Bains

*Rapport de révision Zewo pour les comptes 2021*

JPL - 18 mars 2022

## R A P P O R T

### DE « CONTRÔLE ZEWO » POUR LES COMPTES ANNUELS 2021 DE L'ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES, A YVERDON-LES-BAINS.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association suisse des fibromyalgiques pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. L'Association suisse des fibromyalgiques nous a chargés d'effectuer un audit tel que le prévoient ses statuts. La vérification de l'existence d'un système de contrôle interne ainsi que le rapport supplémentaire destinés à l'assemblée des membres n'incombent pas à ce mandat.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous confirmons que nous satisfaisons aux exigences de la Fondation ZEWO en matière d'aptitude et d'indépendance. Notre audit s'est effectué conformément aux exigences à la révision, pour des organisations titulaires du label de qualité ZEWO qui ne sont pas tenues légalement de faire une révision. Elles prévoient qu'un contrôle doit être planifié et effectué de telle sorte que les principales inexactitudes soient détectées dans les comptes annuels. Le contrôle englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle. Nous avons par ailleurs jugé dans son ensemble l'utilisation des principes essentiels de présentation des comptes, les décisions fondamentales d'évaluation ainsi que la représentation des comptes annuels. Nous sommes d'avis que notre contrôle constitue une base suffisante à l'émission de notre jugement.

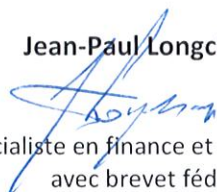
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés. Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies à l'exception de la NORME 9/EFFICIENCE comme spécifié dans l'Annexe aux comptes sous ch. 4.1. L'Association entreprend des mesures pour remédier à cette situation.

f IDUCIAIRE LONGCHAMP Sàrl

Jean-Paul Longchamp



Spécialiste en finance et comptabilité  
avec brevet fédéral

Albert Wagner



Spécialiste en finance et comptabilité  
avec brevet fédéral

Annexe : comptes annuels

Montagny-près-Yverdon, le 18 mars 2022

ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-Bains

BILANS COMPARÉS AU 31.12.2021 ET 31.12.2020

ACTIF

	<u>31.12.2021</u> CHF	<u>31.12.2020</u> CHF
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>	<b>75'294.10</b>	<b>73'947.44</b>
Postfinance	598.84	373.19
Banque Raiffeisen, Yverdon-les-Bains	70'561.26	58'520.85
Actifs de régularisation	4'134.00	15'053.40
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>	<b>2'332.93</b>	<b>2'476.72</b>
Banque Raiffeisen, Yverdon (garantie loyer)	2'114.93	2'114.72
Mobilier	1.00	1.00
Matériel autre	216.00	360.00
Logiciels	1.00	1.00
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>	<b>77'627.03</b>	<b>76'424.16</b>

ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-BainsBILANS COMPARÉS AU 31.12.2021 ET 31.12.2020PASSIF

	<u>31.12.2021</u> CHF	<u>31.12.2020</u> CHF
<b><u>ENGAGEMENTS A COURT TERME</u></b>	<b>7'531.25</b>	<b>3'343.20</b>
Passifs de régularisation	7'531.25	3'343.20
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>70'095.78</b>	<b>73'080.96</b>
Capital au 1er janvier	3'658.96	12'410.80
Résultat de l'exercice bénéfice, perte (-)	(2'485.18)	(8'751.84)
Provision pour conseils juridiques	7'422.00	7'922.00
Réserves	36'500.00	36'500.00
Réserve Recherche	25'000.00	25'000.00
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<b>77'627.03</b>	<b>76'424.16</b>

ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-Bains

COMPTE DE PROFITS ET PERTES COMPARÉS 2021 - 2020

PRODUITS

	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
Membres cotisations	35'990.00	40'320.00
Dons individuels	12'470.00	3'860.00
Don pour le groupe d'entraide de Fribourg	0.00	0.00
Don Loterie Romande	25'000.00	25'000.00
L.S.R., Part collecte nationale	3'247.00	2'588.00
Loi sur l'assurance invalidité OFAS	23'674.21	28'446.00
Loi sur les maladies rhumatismales OFSP	8'370.00	10'654.00
Vente de livres et recettes diverses lors de conférences et manifestations	2'797.00	658.00
<b><u>TOTAL DES PRODUITS</u></b>	<b>111'548.21</b>	<b>111'526.00</b>

ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-Bains

COMPTE DE PROFITS ET PERTES COMPARÉS 2021 - 2020

C H A R G E S

	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
<b><u>CHARGES DE PRESTATIONS</u></b>	<b>15'787.45</b>	<b>14'782.15</b>
Cours de formation organisés, conférences et manifestations	2'964.55	3'678.15
Frais d'impression et conception du journal	4'404.05	3'073.15
Editions de tiers - ForumR	4'786.75	5'221.35
Aide directe groupes entraide, coordination	3'632.10	2'329.40
Aide directe groupe Tessin	0.00	480.10
Aide directe groupe Fribourg	0.00	0.00
<b><u>CHARGES DE PERSONNEL</u></b>	<b>75'834.05</b>	<b>82'475.65</b>
Salaires	72'085.00	72'085.00
Salaires récupérés/RHT	-7'780.45	-859.50
AVS/AI/APG/AC	6'665.15	6'630.20
Assurances maladie et accidents	1'498.45	1'498.45
Prévoyance professionnelle	2'094.00	2'178.05
Autres frais du personnel	1'271.90	943.45

ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-Bains

COMPTE DE PROFITS ET PERTES COMPARÉS 2021 - 2020

CHARGES

	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>	<b>21'984.60</b>	<b>22'623.70</b>
Location locaux	10'915.30	10'746.95
Primes d'assurances diverses	384.80	382.20
Frais informatique	500.00	1'011.50
Matériel de bureau	3'544.95	4'383.05
Frais de téléphone, fax	1'308.50	1'314.60
Annonces, publicité	0.00	0.00
Frais de port	313.15	622.20
Autres frais administratifs	373.10	373.10
Honoraires fiduciaire	2'746.35	2'606.30
Honoraires juriste	0.00	140.00
Frais assemblée générale	332.25	429.60
Frais du comité	1'422.20	374.20
Amortissements	144.00	240.00
<b><u>TOTAL CHARGES</u></b>	<b>113'606.10</b>	<b>119'881.50</b>
<b><u>MOUVEMENTS FINANCIERS</u></b>	<b>-427.29</b>	<b>-396.34</b>
Intérêts créanciers	0.21	0.21
Intérêts et frais de banque	-427.50	-396.55

ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-BainsCOMPTE DE PROFITS ET PERTES COMPARÉS 2021 - 2020RÉCAPITULATION

	<u>2021</u> CHF	<u>2020</u> CHF
Total des Produits	111'548.42	111'526.21
Total des Charges	114'033.60	120'278.05
<u>EXCÉDENT DES PRODUITS/(CHARGES)</u>	<u>(2'485.18)</u>	<u>(8'751.84)</u>



ASSOCIATION SUISSE DES FIBROMYALGIQUES - Yverdon-les-BainsTABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	État au <u>01.01.2021</u>	Allocations	Utilisation	État au <u>31.12.2021</u>
	CHF	CHF	CHF	CHF
Provision conseils juridiques	7'922.00	0.00	500.00	7'422.00
Réserves	36'500.00	0.00	0.00	36'500.00
Réserves Recherche	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Capital	3'658.96	0.00	2'485.18	1'173.78
<b>TOTAL</b>	<b>73'080.96</b>	<b>0.00</b>	<b>2'985.18</b>	<b>70'095.78</b>

**ANNEXE AUX COMPTES****1. But et activité**

L'Association Suisse des FibroMyalgiques (ASFM) a pour but :

- a) l'entraide et le soutien aux malades de la fibromyalgie et à leurs proches,
- b) la diffusion des informations pour une meilleure compréhension de cette maladie et de ses conséquences pour les personnes concernées,
- c) l'incitation à la recherche médicale et pharmaceutique, en vue d'une meilleure prise en charge thérapeutique des malades.

**2. Principes comptables utilisés**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations) et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

**3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat****4. Informations complémentaires***Emploi à plein temps*

Comme l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se situait entre 1 et 9 au cours de l'exercice sous revue.

	<u>31.12.2021</u>	CHFr.	<u>31.12.2020</u>
<i>Engagements contractuels</i>	5'898.60		1'247.00

**4.1. Dépenses de fonctionnement**

En tant que titulaire du label d'approbation Zewo, l'ASFM divise sa structure de coûts en fonction de la méthode Zewo selon les catégories définies suivantes.

"**Coûts de projet ou de service**" : Ce sont les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires de l'ASFM.

"**Dépenses de financement**" : Ce sont les coûts que l'ASFM engage à travers des activités qui servent ou accompagnent directement la collecte de fonds.

"**Dépenses administratives**" : Ce sont les dépenses qui assurent les fonctions de base et le fonctionnement de l'ASFM, mais sans pouvoir être directement affectées aux deux autres domaines. L'ASFM fait un maximum pour maintenir au plus bas ces coûts à la fois par l'amélioration continue des processus et par un travail efficace.

Contrairement aux normes ZEW0 (Norme 9 - Efficience) la part consacrée aux charges de personnel et à l'obtention de financement est supérieure aux standards.

L'association entreprend toutes les mesures nécessaires afin de se conformer à ces directives.

	<u>31.12.2021</u>	CHFr.	<u>31.12.2020</u>
<b><u>Coûts de projet ou de service</u></b>			
Matériel	26'606		21'766
Personnel	43'553		34'821
Amortissement	0		0
<b>Total</b>		<b>70'159</b>	<b>56'587</b>
<b><u>Dépenses de financement</u></b>			
Matériel	1'513		1'075
Personnel	6'091		6'008
Amortissement	0		0
<b>Total</b>		<b>7'604</b>	<b>7'083</b>
<b><u>Dépenses administratives</u></b>			
Matériel	7'190		11'974
Personnel	28'936		44'391
Amortissement	144		240
<b>Total</b>		<b>36'270</b>	<b>56'605</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b><u>114'033</u></b>	<b><u>120'275</u></b>

**5. Engagements non-inscrits au bilan**

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents des aides financières affectés à un but précis sont disponibles.